

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le lundi 13 janvier 2025 à 19h30, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Francis Malenfant
- ❖ Madame Audrey Mailhot
- ❖ Madame Sylvie Giroux
- ❖ Monsieur Charles Brochu

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que madame Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

Madame Sylvie Giroux, conseillère du district No 5, est présente via son ordinateur portable en mode direct.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-01

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié avec dispense de lecture

CONSIDÉRANT QUE la séance est déclarée ouverte à 19h32.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié, avec le report du sujet 10.1 à une séance ultérieure et l'ajout d'un sujet au point 13.2.

Ordre du jour

1. **Bienvenue par Monsieur le Maire**
2. **Prise des présences**
3. **Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue**
4. **Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture**
5. **Adoption des procès-verbaux avec dispense de lecture**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 décembre 2024
 - 5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 décembre 2024 à 12h00
 - 5.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 décembre 2024 à 12h30
6. **Correspondance**
7. **Finances**
 - 7.1 Acceptation des comptes à payer

- 7.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
- 7.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

8. Administration et affaires courantes

- 8.1 Adoption de règlement : Règlement No 611 – Règlement pour déterminer les taux de taxes, les tarifs pour l'exercice financier 2025 et pour fixer les conditions de perception
- 8.2 Dépôt et acceptation de la liste des dons demandés et prévus au budget 2025
- 8.3 Adoption du taux de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada pour ajustement salarial 2025 des employés et des élus
- 8.4 Renouvellement de l'adhésion de Monsieur Martin Lessard à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 8.5 PG Solutions – Acceptation de la proposition du contrat d'entretien et de soutien des applications d'Infotech pour 2025
- 8.6 Mandat à MNP pour l'audit de la reddition de compte du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024
- 8.7 Autorisation à la direction générale à déposer un devis de soumission pour les travaux d'éclairage d'un terrain de soccer au Richmond Regional High School (RRHS)
- 8.8 Adoption du plan de protection des sources d'eau potable de la Ville de Richmond à Cleveland
- 8.9 Acceptation de la soumission de l'entreprise Groupe Degrandpré Inc. pour l'installation d'un filtre à soufre au bureau municipal
- 8.10 Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Achat et implantation du Tableau de bord MUNYS
- 8.11 Tech-Nic Réseau Conseil – Achat d'une banque de temps

9. Développement local et régional

10. Urbanisme

- 10.1 ~~Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement : Règlement No 612 – Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 446, visant à modifier les dispositions réglementaires en lien avec la garde d'animaux de ferme en zone blanche, les résidences deux générations et la modification des normes sur les pavillons secondaires (REPORTÉ)~~
- 10.2 Dépôt de la liste des permis 2024

11. Voirie

12. Rapport des activités du Maire

13. Varia

- 13.1 Municipalité alliée contre la violence conjugale
- 13.2 Entente des loisirs intermunicipale **(AJOUT)**

14. Période de questions du public

15. Levée de la séance**RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-02**

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 décembre 2024 avec dispense de lecture

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024 soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-03

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 décembre 2024 à 12h00 avec dispense de lecture

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024 à 12h00 soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-04

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 décembre 2024 à 12h30 avec dispense de lecture

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024 à 12h30 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-05

Acceptation des comptes à payer

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 109 379,27 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-06

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 13 352,56 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis pour un montant de 2 050 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-07

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

Il est,
PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 45 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-08

Adoption de règlement : Règlement No 611 – Règlement pour déterminer les taux de taxes, les tarifs pour l'exercice financier 2025 et pour fixer les conditions de perception

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du budget pour l'année 2025 nécessite des modifications dans la tarification des services municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 988 du *Code municipal*, toutes taxes doivent être imposées par règlement ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 244.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, une municipalité locale peut réglementer le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités d'application de l'intérêt sur les versements échus des taxes foncières et des tarifs ;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024, un avis de motion du Règlement numéro 611 : *Règlement pour déterminer les taux de taxes, les tarifs pour l'exercice financier 2025 et pour fixer les conditions de perception* a été dûment donné par la conseillère Audrey Mailhot ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé le 9 décembre 2024 ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le règlement portant le numéro 611 et intitulé « **Règlement pour déterminer les taux de**

taxes, les tarifs pour l'exercice financier 2025 et pour fixer les conditions de perception »
soit adopté avec dispense de lecture.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-09

Dépôt et acceptation de la liste des dons demandés et prévus au budget 2025

CONSIDÉRANT l'adoption du budget 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déterminent et acceptent annuellement, une liste qui indique les organismes qui seront en droit d'obtenir une contribution financière et le montant attribué à chacun ;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte la liste de dons qui indique les organismes qui seront en droit d'obtenir une contribution financière 2025 et le montant attribué à chacun, à savoir :

LISTE DES DONNS 2025	
Nom des organismes	Montant budgété
Bourse d'études pour l'école secondaire Le Tournesol	500,00 \$
Bourse d'études pour Richmond Regional High School (RRHS)	500,00 \$
Camp Scout (Kinagalawi)	750,00 \$
Carrefour Jeunesse Emploi	500,00 \$
Centraide Estrie	750,00 \$
Centre d'Art de Richmond	5 000,00 \$
Centre d'action bénévole de Richmond (Popote roulante)	1 000,00 \$
Centre de répit Théo Vallières	1000,00 \$
Centre de Ski de fond Richmond-Melbourne	500,00 \$
Cercle de fermières de Richmond	200,00 \$
Club 4-H de Richmond	500,00 \$
Club Holstein de Richmond	250,00 \$
Club Joyeux de l'Âge d'Or Richmond-Melbourne	500,00 \$
Club de patinage artistique – Les Tourbillons	300,00 \$
Club des petits déjeuners (École Richmond Regional High School - RRHS)	400,00 \$
Club des petits déjeuners (École primaire Plein Cœur)	400,00 \$
Club des petits déjeuners (École primaire St-Francis)	400,00 \$
Comité (ÉLÉ) - Éveil à la lecture	115,00 \$
Couvent Mont Saint-Patrice	1 500,00\$
Expo des jeunes (Youth Fair)	200,00 \$
Fête des nouveau-nés (100 \$ / nouveau-né)	1 100,00 \$
Fondation Centre Hospitalier de Windsor	750,00 \$
Gala Tournesol d'or (École secondaire du Tournesol)	300,00 \$
La Maison de la famille : Les Arbrisseaux	500,00 \$
Musée de l'Ardoise	500,00 \$
Panier de Noël	400,00 \$
Royale Legion Canadienne	250,00 \$
Salon du patrimoine de Cleveland	300,00 \$
St-Francis Ploughmen Association	100,00 \$
Société d'Agriculture de Richmond (Exposition agricole)	2 000,00 \$
Société d'Histoire du Comté de Richmond	500,00 \$

Société Saint-Patrick	250,00 \$
Table de concertation pour les aînés du VSF – calendrier bottin 2026	150,00 \$
Tournoi National Atome Mousquiri	315,00 \$
Ville de Richmond – Semaine du bénévolat	800,00 \$
Wales Home (Tournoi de golf + Fondation)	1 200,00 \$
SOUS-TOTAL :	24 680 \$
Dons divers (25 000 \$ - 24 680 \$ TOTAL: 320 \$)	320 \$
TOTAL DES DONNS POUVANT ÊTRE VERSÉS :	25 000,00 \$

D'AUTORISER les dépenses nécessaires à la réalisation de la présente résolution à partir des sommes disponibles au poste budgétaire prévu.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-10

Adoption de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada pour ajustement salarial 2025 des élus et des employés

CONSIDÉRANT QUE tous les employés reçoivent annuellement une augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC Canada) pour le Québec (basée sur le mois de septembre de l'année précédente) pour chaque exercice financier, le tout tel que prévu à la Politique administrative et salariale en vigueur adoptée le 4 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reçoivent également une augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix de consommation (IPC Canada) pour le Québec (basée sur le mois de septembre de l'année précédente) pour chaque exercice financier, le tout tel que prévu à l'article 9 du *Règlement sur le traitement des élus*, numéro 585, adopté le 7 mars 2022 et amendé le 14 août 2023 par le Règlement numéro 600 ;

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada en septembre 2024 est de 1,6 % pour le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Politique administrative et salariale des employés et l'article 9 du Règlement 585 (*Règlement sur le traitement des élus de la municipalité*) prévoient une indexation des salaires minimale de deux virgule cinq pourcent (2,5%) ou de l'IPC du mois de septembre s'il est plus élevé ;

CONSIDÉRANT QU' à la suite du résultat de la part de Statistique Canada, c'est le pourcentage le plus élevé qui sera appliqué, soit 2,5 %;

CONSIDÉRANT QU' outre l'augmentation du coût de la vie, l'augmentation de salaire des employés est également fondée sur une échelle salariale ;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2025, chacun des employés réguliers ont été reclassé en fonction des

échelons correspondant à la réalité de leurs postes et de leurs années d'expérience, et ce, avec l'accord du conseil municipal dans le cadre de l'exercice menant à l'adoption du budget 2025 ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général à procéder aux ajustements des taux horaires des employés et celui des élus municipaux, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2025, tel que conforme à la Politique administrative et salariale des employés et à l'article 9 du Règlement 585 sur le traitement des élus de la municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-11

Renouvellement de l'adhésion de Monsieur Martin Lessard à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

CONSIDÉRANT l'avis de renouvellement de la cotisation annuelle 2025 et de l'assurance juridique de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour monsieur Martin Lessard, directeur général, au coût de 1 050,70 \$ plus les taxes applicables ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland autorise le paiement de la cotisation annuelle 2025 et de l'assurance juridique de monsieur Martin Lessard, directeur général, auprès de l'ADMQ au coût de 1 050,70 \$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-12

PG Solutions - Acceptation de la proposition du contrat d'entretien et de soutien des applications d'Infotech pour 2025

CONSIDÉRANT les coûts transmis par PG Solutions, anciennement Infotech, pour le support et l'entretien des applications du logiciel de comptabilité municipale SYGEM ;

CONSIDÉRANT QUE l'option régulière du 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2025 est tarifée au coût de 7 441,50 \$ plus les taxes applicables et que l'option de service optimal est au montant de 636,17 \$ plus les taxes applicables ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE RENOUVELER le contrat de soutien pour l'année 2025, option régulière du 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2025 avec PG Solutions, au

montant de 7 441,50 \$ plus taxes, tel que présenté dans l'envoi du 1^{er} décembre 2024.

D'ACCEPTER le contrat optimal, au montant de 636,17 \$ plus taxes, tel que présenté dans l'envoi du 1^{er} décembre 2024.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-13

Mandat à MNP pour l'audit de la reddition de compte du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024* ;

CONSIDÉRANT QU' un rapport d'un auditeur validant la reddition de comptes finale sur la base des coûts réels et démontrant le respect de l'application des conditions de versement exigées doit être transmis au MAMH au plus tard six (6) mois après la reddition de compte finale ;

POUR CES MOTIFS,

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland mandante la firme MNP, à titre de vérificateur externe, afin de réaliser un rapport d'audit sur la base des coûts réels et démontrant le respect de l'application des conditions de versements exigées et validant la reddition de comptes finale de la programmation de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2024.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-14

Autorisation à la direction générale à déposer un devis de soumission pour les travaux d'éclairage d'un terrain de soccer au Richmond Regional High School (RRHS)

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland ainsi que les conseils municipaux du Canton de Melbourne et de la Ville de Richmond se sont entendus pour aller de l'avant avec l'éclairage d'un terrain de soccer au Richmond Regional High School (RRHS);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Canton de Melbourne et de Richmond ont signifié à la Municipalité du Canton de Cleveland leur désir que celle-ci assure la maîtrise d'œuvre du projet ;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'avocats Therrien Couture Jolicoeur a préparé un devis d'appel d'offres en bonne et due forme afin d'être publié sur le

système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la direction générale à déposer le devis de soumission pour les travaux d'éclairage d'un terrain de soccer au Richmond Regional High School (RRHS) sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-15

Adoption du plan de protection des sources d'eau potable de la Ville de Richmond à Cleveland

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a adopté un plan de protection de ses sources d'eau potable qui sont situées sur le territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland lors de sa séance régulière du conseil municipal le 2 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de protection des sources d'eau potable contient des recommandations afin d'assurer la préservation des sources d'eau potable nécessaires à la Ville de Richmond pour alimenter ses citoyennes et citoyens ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland adopte le plan de protection des sources d'eau potable de la Ville de Richmond et s'engage à collaborer avec la Ville afin d'en assurer la préservation de ces sources pour le bien être des citoyennes et des citoyens de Richmond.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-16

Acceptation de la soumission de l'entreprise Groupe Degrandpré Inc. pour l'installation d'un filtre à soufre au bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE le personnel et le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland observent la présence d'une forte odeur de soufre depuis plusieurs mois dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville ;

CONSIDÉRANT la soumission numéro 13468 reçue de l'entreprise Groupe Degrandpré Inc., spécialistes en traitement d'eau, à l'effet d'installer un filtre à soufre au coût de 2 314,83 \$ plus les taxes applicables ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le directeur général soit et est autorisé à accorder le contrat à l'entreprise Groupe Degrandpré Inc. pour l'installation d'un filtre à soufre au bureau municipal.

QUE les crédits nécessaires à la réalisation de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-130-00-522 « *Entretien & répar. Bâtisse (bureau municipal)* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-17

Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) –
Achat et implantation du Tableau de bord « MUNYS »

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a élaboré un outil de gestion des obligations en lien avec le poste de direction générale d'une municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le format retenu est sous forme d'un tableau de bord en gestion municipale qui regroupe les dates importantes, les lois et obligations légales, des modèles de documents à l'appui ainsi que les références associées ;

CONSIDÉRANT QUE le tableau de bord en gestion municipale « MUNYS » est un outil très utile à la direction générale ;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la direction générale de la Municipalité du Canton de Cleveland procède à l'achat de « MUNYS » auprès de l'ADMQ, au coût de 405 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat initial (première année).

QUE les frais annuels pour le maintien de « MUNYS » seront de 325 \$ plus les taxes applicables à partir de 2026 et pour les années suivantes.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-18

Tech-Nic Réseau Conseil – Achat d'une banque de temps

CONSIDÉRANT la soumission numéro 1214 reçue le 5 décembre 2024 de la compagnie Tech-Nic Réseau Conseil pour l'achat d'une banque de temps de 25 heures ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte la soumission numéro 1214 de la compagnie Tech-Nic Réseau Conseil pour l'achat d'une banque de temps de 25 heures pour la maintenance du réseau au montant de 2 660 \$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-19

Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement :
Règlement No 612 – Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 446, visant à modifier les dispositions réglementaires en lien avec la garde d'animaux de ferme en zone blanche, les résidences deux-génération et la modification des normes sur les pavillons secondaires **(REPORTÉ)**

Ce sujet a été retiré de l'ordre du jour.

INFORMATION NUMÉRO 2025-01-20

Dépôt de la liste des permis 2024

Une liste détaillée du nombre de permis émis pour l'année 2024, ainsi qu'un rapport comparatif des permis par année est remis aux membres du conseil municipal, pour lecture.

Le conseil accuse réception des listes.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-21

Municipalité alliée contre la violence conjugale

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2019, le ministère de la Sécurité publique du Québec recense 16 626 femmes victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

CONSIDÉRANT QU' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCLAMER le Canton de Cleveland comme une municipalité alliée contre la violence conjugale.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-22

Entente de loisirs intermunicipale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland et la Municipalité du Canton de Melbourne ont conclu une entente intermunicipale avec la Ville de Richmond relative aux loisirs et à la culture ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture vient à échéance le 31 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland souhaite signifier d'avance sa volonté que soit renégociée cette entente afin de donner du temps aux directeurs généraux de proposer des amendements constructifs et de types gagnant-gagnant pour les parties impliquées ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland signifie à la Municipalité du Canton de Melbourne ainsi qu'à la Ville de Richmond son désir de renégocier l'entente relative aux loisirs et à la culture dans un esprit constructif et selon le principe gagnant-gagnant pour les parties impliquées.

QUE le directeur général soit mandaté afin de collaborer avec les directeurs généraux du Canton de Melbourne et de la Ville de Richmond dans le but de proposer des amendements à l'entente actuelle.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC – 19h54 à 19h54

Les questions des citoyens présents ont été entendues et répondues par les membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-23

Levée de la séance

CONSIDÉRANT l'ordre du jour étant épuisé;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée à 19h54.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté le règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du *Code municipal*.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 14e jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-cinq.

Herman Herbers, Maire

Martin Lessard, Greffier-trésorier